

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7367603601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7367603601>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 juin 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

Cabinet d'avocats
HOUDAN LEGRAND RÉTIF
4 Boulevard Georges Pompidou
14000 CAEN

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 17 mai 2024, enregistré à la recette des impôts de CAEN, le 23 mai 2024, dossier 202400030457, référence 1404P01 2024 A 1745, Maître Alain LIZÉ, Mandataire Judiciaire, demeurant professionnellement 11 Place de la Résistance (14018) CAEN CEDEX 2, agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire de la société PLISSON, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 20.000 Euros, dont le siège social est sis à COURSEULLES-SUR-MER (14470), 8 Place du Six Juin et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 902 752 070, a cédé, conformément à l'ordonnance du Juge-Commissaire en date du 22 mars 2024, à la Société PUCCI, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est sis à COURSEULLES-SUR-MER (14470), 8 Place du Six Juin et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 927 513 76, le fonds de commerce de « Restauration, bar, brasserie, café, snack, traiteur, vente à emporter et tout objet s'y rapportant » sis à COURSEULLES-SUR-MER (14470) 8 Place du Six Juin, exploité sous l'enseigne « L'Authentique » et pour lequel la société PLISSON est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 902 752 070, moyennant le prix de CENT MILLE EUROS (100.000 Euros). La société PUCCI est propriétaire dudit fonds de commerce à compter du 17 mai 2024. La prise en jouissance du fonds de commerce a eu lieu de manière

anticipée le 2 avril 2024, conformément à l'ordonnance du juge-commissaire du Tribunal de Commerce de CAEN en date du 22 mars 2024 et du procès-verbal d'entrée en jouissance anticipée établi par Maître Alain LIZÉ en date du 2 avril 2024.

Les oppositions seront reçues, en la forme légale, soit par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les DIX (10) jours de la dernière publicité légale en date, au domicile professionnel de Maître Alain LIZÉ, Mandataire Judiciaire, savoir : 11 Place de la Résistance (14018) CAEN CEDEX 2, agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire de la société PLISSON.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex